



Nonrstitutions de documents...

Par **Bussetti**, le **19/02/2011** à **06:53**

Bonjour,rnrnje suis locataire d 'un T1 bis, depuis octobre 2010.rnJ ai remis a mes propriétaires un doc de la CAF pour attester du loyer, qui ne m ont jamais remis pour diverses raisons...rnLA PRINCIPALE EST QU'LS NE VOULAIENT PAS QUE JE RECOIVE DES PERSONNES CHEZ MOI.rnJ'ai fait plusieurs démarches, toujours rien, écrites toutes simples.rnAujourd'hui, je quitte l apaprtement fin février, préavis donné pour fin mars au mois de décembre.rnIls m'ont dit qu'ils seraient d accord si je voulais partir avant, j ai donc demandé un consentement écrit et par recommandé.rnle problème qui persiste est le suivant:rnn ayant pas remis ce document de la CAF, ni à l organisme, nni àmoi-même, je n ai pas pu déposéun dossier aupres de la Mairie de mon lieu de travail, pour obtenir un logement...depuis janvier!rnJe n'ai donc aucun moyen de savoir réellement si j ai des droits ou pas aupres de la CAF. Ils m'ont confirmé la non restitution mais ce qui m 'inquiète c'est qu'ils m ont retourné mon dossier il y a a peu pres 3 semaines a ce jour et je n ai rien reçu...Ce sont les propriétaires ki nous remettent le courrier car nous avons pas de boites aux lettres perso.rnIl s'avère aussi que ds l appartement il n y a aps de disjoncteur les fils sont reliés par dominos et scotchés.rnJ ai ausi demandé les justificatifs des 90 euros de charges, factures à l appuis, ils ne veulent pas me les remettre.rnJe les ai donc averti que je contacterai des personnes compétentes pour renseignements et suite si nécessaire.rnje souhaite donc avoir des reponses sures pour obtenir mes droits aux APL.rnMerci de votre atention,rnRespectueusement rnV.Busetti